

COMMUNIQUE DE CONSEIL FOURNEAUX 12 JUILLET 2019

Le Conseil municipal réuni le 12 juillet 2019 a opté pour le choix d'avoir 36 conseillers communautaires à la COPLER après 2020 dont deux représentants de Fourneaux. Il a confirmé son choix de transférer la compétence eau à la COPLER, choisi l'entreprise en charge des travaux de voirie à réaliser en 2019, lancé la mission de préparation des travaux d'amélioration de l'assainissement en entrée de la station, confirmé l'organisation des services communaux consacrés à l'enfance en partenariat avec l'AFR, pris acte de l'avancement du projet de réouverture du bar tabac épicerie prévu dans le courant de l'été après travaux.